



Réponse du ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur à la question parlementaire n°3611 de l'honorable député M. Yves Cruchten

- 1. Combien de postes traitant de la diplomatie économique, financière et du commerce extérieur ont été nouvellement créés au sein du ministère des Affaires étrangères et de ses missions diplomatiques à l'étranger depuis novembre 2023 ? Combien de postes de ce type le ministère compte-t-il au total ? Est-ce que Monsieur le ministre envisage de créer davantage de ces postes ? Si oui, combien ?**
- 2. Combien de postes traitant du droit international et des droits humains ont été supprimés au sein du ministère des Affaires étrangères et de ses missions diplomatiques à l'étranger depuis novembre 2023 ? Combien de postes de ce type le ministère compte-t-il encore ?**

Depuis novembre 2023, le ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur (MAE) a renforcé ses capacités en matière de diplomatie économique et de commerce extérieur par la création de cinq postes supplémentaires au Luxembourg. À ce jour, la Direction de la Promotion du commerce extérieur et des investissements compte donc 29 équivalents temps plein (ETP). La promotion économique constituant par ailleurs une priorité pour l'ensemble du réseau diplomatique bilatéral, six missions diplomatiques et consulaires ont également été renforcées chacune par un poste supplémentaire, afin d'intensifier le travail de promotion économique et commerciale. Des renforts supplémentaires au sein de missions diplomatiques et consulaires existantes, ainsi que la création de nouvelles missions diplomatiques, sont envisagés en fonction, notamment, des postes additionnels attribués au MAE. Je renvoie à cet égard aux annonces faites lors de la conférence de presse conjointe avec le ministre des Finances le 7 janvier dernier.

La préservation et la défense du droit international et des droits humains constitue une priorité politique transversale du MAE. A ce jour, 32 ETP au sein de l'administration centrale (Direction des Affaires politiques ; Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire ; service juridique) exercent des fonctions dédiées au droit international et aux droits humains. La promotion des droits humains constitue par ailleurs une partie intégrante du travail de toutes les missions diplomatiques et consulaires luxembourgeoises. Actuellement au sein des représentations permanentes à New York, Genève, Bruxelles, La Haye et Strasbourg, 15 ETP y travaillent plus spécifiquement.

Luxembourg, le 20 mars 2026

Ministre des Affaires étrangères et du
Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel